

**Académie de POITIERS**

**Identification de  
l'établissement**

**Collège Ferdinand Clovis  
Pin Poitiers**

## **PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Date** : Lundi 26 septembre 2022

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 20 septembre 2022

1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui

2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :

(En cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme Ingrid HACOT

Secrétaire de séance : M. Julien BERNARD

Quorum : 13

Nombre de présents : 13

- Annexes :

# Ordre du jour

## **I - MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE :**

- Bilan de rentrée : rapport du chef d'établissement
- Evaluation par compétences et notes en 3ème

## **II - VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT :**

- Contrats – conventions
- Voyages et sorties pédagogiques
- Ventilation du fonds social
- Prélèvements sur fond de réserve et DBM associées

## **III - QUESTIONS DIVERSES**

## Emargement - Conseil d'administration du Collège Ferdinand Clovis Pin 17 juin 2021

			Emargement
<b>Représentants de l'administration</b>			
Mme Ingrid Hacot, principale	T		P
Mme Catherine Moreau, gestionnaire	T		P
M. Eric Gonnin, CPE	T		P
<b>Représentants des collectivités territoriales</b>			
Mme Pascale Guittet, conseillère départementale	T		Abs
Mme Catherine Bourgeon, conseillère départementale	T		P
Mme Joëlle Peltier, conseillère départementale		S	Abs
		S	
M. Kentin Plinguet, conseiller municipal	T		Excusé
M. Robert Rochaud, conseiller municipal	T		Abs
<b>Personnalités Qualifiées</b>			
M. Jean-Luc Bouvier	T		Abs
Mme Martine Aperce	T		Abs
<b>Représentants des personnels</b>			
Mme Elodie Béguier, professeure	T		Abs
Mme Valérie Berteau, professeure	T		P
M. Axel Carteron, assedu	T		Abs
Mme Nathalie Lauret, professeure	T		P
Mme Mélanie Massé, professeure	T		Abs
M. Christophe Touron, professeur	T		P
Mme Sylvie Lasséchère, Infirmière	T		Abs
M. Henri Boutet, professeur		S	Abs
Mme Léa Debiossac, assedu		S	Abs
M. Baptiste Jardinier, professeur		S	P
M. Eric Herpin, professeur		S	Abs
Mme Hélène Macé, professeure		S	P
M. Jérôme Souesme, professeur		S	Abs
M. Frédéric Berthet, Agent de Maintenance		S	P
<b>Représentants des parents d'élèves</b>			
Mme Géraldine Alberti-Baudart, FCPE	T		Excusée
M. Julien Bernard, FCPE	T		P
Mme Noëlle Bouille, FCPE	T		Abs
M. Dominique Bourreau, FCPE	T		P
Mme Isabelle Favier, PEEP	T		Abs
Mme Marie Gouedard, PEEP	T		P
M. Nicolas Delebecque, FCPE		S	Abs
Mme Laure Favot-Laforge, FCPE		S	Abs
Mme Amani Issa Shorieh, FCPE		S	Abs
Mme Suzanne Rahmoune, FCPE		S	Abs
Mme Caroline Antonio, PEEP		S	Abs
Mme Christel Marguenda, PEEP		S	Abs
Mme Soumia Rabi, PEEP		S	
<b>Représentants des élèves</b>			
Mme Vénus-Michèle Melkonyan	T		Excusée
Mme Emilie Barillot		S	Abs
M. Nathan Roux		S	Abs

## Préambule

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h00.

### I - MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE

#### Bilan de rentrée : rapport du chef d'établissement

##### Bilan des examens

104 élèves étaient inscrits au DNB, 86 sont admis dont 75 avec mention. 12 ont été refusés, 2 ont été absents aux épreuves.

Comparatif des résultats du collège avec l'académie et le département.

Remarque : l'académie est en deçà du national pour ce qui est de la réussite au DNB.

Résultats bruts : 88,24% des élèves sont admis, ce qui est 5 points de plus que le taux de réussite en Vienne, et 2 points de plus que le taux de réussite dans l'académie.

75,5% des élèves ont eu une mention, ce qui est 10 points de plus que dans la Vienne, et 8 points de plus que dans l'académie.

La note moyenne :

- aux soutenances orales est de 16.74, ce qui est 1.3 point de plus que dans la Vienne et l'académie
- au socle est de 16.19, ce qui est un point de plus que dans la Vienne et dans l'académie
- en Français est de 11.26, ce qui est 1 point de plus que l'an dernier, et 1 point de plus que la moyenne de la Vienne et de l'académie
- en Mathématiques est de 9.53, ce qui est 1 point de moins que l'an dernier, et équivalent à la moyenne de la Vienne et de l'Académie

Pour le Certificat de formation générale (le CFG est destiné aux élèves faisant face à d'importantes difficultés scolaires et arrivant en fin de scolarité obligatoire), cette année il y avait trois élèves inscrits dont un élève d'ULIS. Tous les trois ont été reçus.

#### Bilan de rentrée

Tous les enseignants prévus sont présents, y compris au poste de documentaliste.

Il n'y a pas 405 élèves comme prévu, mais 443, ce qui correspond à environ 27 par classe.

En « 6ème, les effectifs sont d'environ 30 élèves / classe. Ces effectifs importants ont des conséquences sur la vie quotidienne. Par exemple, il était prévu une journée de cohésion pour les 6<sup>e</sup> (une sortie à Benassay) qui n'a pas été possible car la sortie aurait nécessité un 3<sup>e</sup> bus ; une sortie à Bougon a aussi été annulée. Les conséquences se situent également dans l'occupation de l'espace des salles, ou sur les activités pédagogiques (ex. en sciences). Il n'y a pas plus surveillants. Financièrement, la dotation du conseil général (de 14 euro par élève) était basée sur 415 élèves. Le collège atteint le maximum de ses capacités d'accueil (450 élèves).

## Motion des élus des personnels :

La motion lue est la suivante :

« Les élus représentants des personnels du collège Ferdinand Clovis Pin manifestent leur mécontentement suite à l'augmentation des effectifs. [détail du nombre d'élèves par classe] [L'effectif total de 443 élèves constitue] une augmentation significative des groupes, des divisions. Les conditions de travail s'en retrouvent dégradées, tant pour les élèves que pour les enseignants et tout le personnel de l'établissement. Les choix pédagogiques concernant les élèves en difficulté peuvent difficilement être mis en place. En effet, depuis plusieurs années, avec la diversification des publics, l'inclusion des élèves en situation de handicap, l'équipe s'est mobilisée pour favoriser le suivi et l'accompagnement de tous les élèves. L'augmentation des effectifs rend ce travail très difficile, ce qui est dommageable pour les élèves qui peuvent être en souffrance. »

## Bilan de la rentrée (suite)

Le bilan de la rentrée se poursuit par les évocations de :

- La situation sanitaire (pas de restriction particulière mais vigilance)
- La réunion à l'attention des parents de 6<sup>e</sup>, qui s'est déroulée le 15 septembre en soirée, d'abord en plénière, puis classe par classe avec les professeurs principaux
- La programmation d'une réunion pour les parents de 3<sup>e</sup> en octobre
- L'information suivante : depuis la mi-septembre, les familles en difficulté informatique peuvent venir 2h par semaine pour se familiariser avec Pronote (les vendredis matins 8h15-9h15 et lundi 9h15-10h15.)

## Evaluation par compétences et notes en 3<sup>ème</sup>

Selon les retours des réflexions de l'équipe pédagogique, les élèves et les familles auraient besoin d'analyser les points forts et faibles, et de pouvoir se situer par rapport aux attendus du DNB et du lycée où il y a des notes. Il a donc été pensé qu'une formule mixte cette année, des pastilles ET des notes, serait utile.

La question est mise au vote. Vote favorable à l'unanimité.

## **II Vie financière et matérielle de l'établissement**

### Contrats, conventions

Mme la gestionnaire présente :

- Les conditions de renouvellement d'un contrat avec la société Otis pour l'ascenseur ;
- Les conditions d'une convention avec Ars nova pour un projet associant musique poésie et arts plastiques ;

Ces contrats sont mis au vote. Vote favorable à l'unanimité.

### Voyages et sorties pédagogiques

Est présentée la sortie prévue à Paris pour les troisièmes et ses conditions financières.

Ce projet de sortie est approuvé à l'unanimité.

### Ventilation du fonds social, prélèvement sur fond de réserve et DBM associées

- La répartition entre cantines et fonds social collégien faisant suite au crédit d'Etat pour fonds sociaux (de 2880 €) est approuvée à l'unanimité
- Information : la dotation complémentaire du département pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie est de 1885 €

- Une proposition de prélèvement sur réserves de 4969 € (pour : un achat de caméra, d'enceintes pour projet documentaire ; d'enceintes pour musique ; pour un réassort de manuels scolaires ; pour le financement de cours du CNED faisant une LV2 non enseignée au collège) est approuvée à l'unanimité

### **Questions diverses**

Les parents FCPE demandent s'il est possible de connaître la programmation annuelle des CA et des conseils de classe. Mme la principale donne les dates des futurs CA et d'une CESC. Pour les conseils de classe, les périodes sont connues mais il est difficile d'être plus précis à ce stade. Mme la principale précise par ailleurs qu'il n'y aura pas de commission hygiène et sécurité (non obligatoire car il n'y a pas de section professionnelle au collège), ni de commission TICE ; la commission restauration, quant à elle, dépend du lycée et n'est pas non plus obligatoire.

Fin du Conseil d'administration à 19h30

Secrétaire de séance : M. Bernard, élu parents.